

l'école du collectif **Création** et de la

Maison
de la
Musique



**SAISON
2022-2023**



Afin d'organiser les inscriptions, merci de remplir le **bulletin en ligne** disponible sur le site de la 4CPS. Un rendez-vous, vous sera attribué pour finaliser l'inscription administrative sur les créneaux ci-dessous :

> Lundi 29 août 15h - 17h à Sillé ⁽¹⁾
> Mardi 30 août 15 - 17h à Conlie ⁽²⁾
> Mer. 31 août 15h - 18h à Sillé ⁽¹⁾
> Jeudi 1^{er} sept. 16 - 19h à Conlie ⁽²⁾
> Ven. 2 sept. 16 - 19h à Sillé ⁽¹⁾

> Lundi 5 sept. 17h - 19h à Conlie ⁽²⁾
> Mer. 7 sept. 17h - 20h à Sillé ⁽¹⁾
> Jeudi 8 sept. 17h - 20h à Conlie ⁽²⁾
> Ven. 9 sept. 17h - 20h à Sillé ⁽¹⁾

⁽¹⁾ : Maison de la Musique, Sillé-le-Guillaume - ⁽²⁾ : Pôle intercommunal, Conlie



Maison de la Musique de la 4CPS
489 route Paul Scarron - 72140 Sillé le Guillaume



www.musique.4cps.fr



02 43 20 05 09
06 31 68 22 11



maison.musique@4cps.fr

Le mot du **VICE-PRÉSIDENT**

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu conclure cette année en musique avec de nombreuses représentations sur notre territoire en laissant derrière nous ce long passage "COVID" difficile à gérer.

Les représentations publiques sont la conclusion du travail des élèves et des enseignants heureux de partager leurs progrès tous ensemble.

La 4CPS accentue les interventions en milieu scolaire avec l'espoir de sensibiliser nos plus jeunes enfants et de leur donner l'envie de poursuivre un apprentissage à la Maison de la Musique.

Je remercie tous les enseignants, en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil communautaire, pour leur adaptabilité et leur implication tout au long de cette année, et vous souhaite à tous et toutes de belles activités musicales pour l'année à venir.

Hugues BOMBLED,

*Vice-Président en charge en charge
des équipements Culturels et Sportifs*

Afin de faciliter l'accès aux activités, la Maison de la Musique propose une "annexe" sur Conlie :

- deux salles de formation musicale et de cours individuels au 13 rue de Neuvy (à côté de la médiathèque)



Le mot du **DIRECTEUR**

Cette année qui se termine nous a permis de retrouver un fonctionnement à peu près normal : pas de rupture dans la réalisation des cours et, surtout, la possibilité de produire des manifestations publiques sur le territoire ! Ce fut en effet avec grand plaisir qu'élèves et enseignants ont pu retrouver le chemin de la Scène pour présenter leurs projets.

Ce fut aussi celle de nouvelles collaborations avec les écoles du territoire, sous forme « d'intervention musicales » diverses et variées, réalisées par nos deux intervenants nouvellement recrutés.

Ainsi, nous abordons cette nouvelle année 2022/23 avec une certaine sérénité, dans un objectif de développement et, surtout, avec le désir de partager notre passion

L'année 2022/ 2023 sera aussi marquée par les premières concertations visant à rénover notre « Projet d'Etablissement » quinquennal qui arrive à expiration : ce sera donc l'occasion pour tous les acteurs concernés de s'exprimer sur leur vision et leurs désirs concernant le fonctionnement de notre structure : élus, administratifs, enseignants, partenaires et, bien sûr et avant tout, usagers : tenez-vous donc prêts à saisir les occasions et les outils que nous mettrons à votre disposition pour exprimer votre point de vue !

En attendant, nous vous souhaitons une bonne rentrée musicale !

Bruno Michel

Directeur de la Maison de la Musique

Équipe **PÉDAGOGIQUE**

Bruno MICHEL :

direction, guitare électrique, musiques actuelles

Osmany DAISSON NORDET :

guitare classique, basse,

Nathalie TROTTIN :

flûte, éveil musical,

Laïa LOPEZ :

Initiation, éveil musical, FM, interventions scolaires

Frédéric GUILBERT :

piano, trombone, tuba

Piéric LE TEISSIER :

batterie, percussions

Claude DUTERTRE :

trompette

Anne MUT :

violon, piano

Pascal MAFFEI :

saxophone, direction orchestre

Fabien BOURRAT :

clarinette

Jean François LE COZ :

accordéon diatonique, musiques celtiques

Frédérique POSLANIEC :

chant

Patrice TONNELIER :

guitare électrique, musiques actuelles"

Yannick ORAIN :

éveil musical, initiation, interventions scolaires

Saison 2022 /2023



Pour les ENFANTS



Éveil musical (4 / 6 ans) :

*Atelier collectif de 45 mns
hebdomadaire.*

Écouter, chanter, danser,
jouer, frapper, souffler,
etc. dans une approche
ludique de **découverte
du monde sonore.**

Initiation (débutants de 7 à 10 ans) : *Atelier
collectif d'1 heure hebdomadaire*

**Accueille les débutants pour leur
permettre de s'initier aux pratiques
de base et d'opérer un choix
d'instrument** en vue de leur insertion
dans le cursus classique ou musiques
actuelles.

Cycle découverte (optionnel) :

**Initiation + découverte
instrumentale**

Pour faciliter le **choix d'instrument**,
l'Initiation peut être couplée avec un
"Cycle Découverte" qui permet à
l'élève d'essayer 4 instruments dans
l'année.

Pour les JEUNES & ADULTE

CURSUS =

Formation Musicale
(1h à 1h30 en collectif)

+

Apprentissage Instrumental
(30 à 45 mn en individuel)

+

Orchestre
(1h à 1h30 en collectif)

Formation Musicale "classique" (FM) :

*À partir de 8 ans,
Cours collectif d'1
heure hebdomadaire
(1h30 en cycle 2),*

Pour piano, guitare,
flûte, violon, clarinette,
saxophone, cuivres, (ou
tout instrument pour les
moins de 11 ans).

Le cours se déroule en partie
avec les instruments et
en partie sur des **pratiques
vocales et corporelles** qui
permettent d'acquérir les
compétences **mélodiques
et rythmiques**, les éléments
de **langage et de culture
musicale** et de fixer les
modes de symbolisation
sur partitions (**solfège**).

*4 niveaux (dont 1 "adulte") sont
proposés en fonction de l'âge et
du niveau de l'élève.*



Pour les élèves mineurs, l'inscription en " Formation Musicale " (FM, FMA ou FMT) est obligatoire pour accéder à l'apprentissage instrumental.

Le cursus d'apprentissage se déploie sur 2 "cycles" de 3 à 5 ans chacun, aboutissant à des évaluations organisées autour des projets artistiques annuels et d'un Conseil des professeurs.



Formation "Musiques Actuelles" (FMA) :

À partir de 11 ans,

Cours collectif d'1 h à 1 h 30 hebdomadaire,

Pour batterie, basse, guitare électrique, synthétiseur, claviers, chant, accordéon

Le cours se déroule sous forme de répétition instrumentale du groupe dans l'objectif de **la scène, la création, la maîtrise des différents matériels, l'émergence d'un projet collectif autonome**. Les partitions, tablatures et grilles peuvent être utilisées dans la mesure où un temps d'**apprentissage de la codification** est mis à profit au cours de la séance. On y étudie aussi les éléments de langage et de culture musicale partie prenant dans les musiques actuelles.

4 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève

Formation "Musiques Traditionnelles " (FMT) :

À partir de 11 ans, tous instruments,

Cours collectif de 2 h tous les 15 jours,

Découverte et mise en place d'un répertoire de **musiques celtiques " à danser"**.

Apprentissage instrumental

âge pour débiter variable en fonction de l'instrument,

*Cours individuel d'1/2 heure hebdomadaire (45 mn en cycle 2)
ou semi collectif (2 à 3 élèves) d'1 heure hebdomadaire*

Instruments proposés :

Guitare, piano, violon, flûte, clarinette, saxo, trompette, trombone, tuba, contrebasse. batterie, guitares électrique ou acoustique, basse électrique, synthétiseur, chant, accordéon diatonique.



Les ateliers de **PRATIQUES COLLECTIVES**

NOUVEAU :

Chorale enfants / ados

Laïa Lopez

Atelier Pratique du Rythme

Piéric Le Teissier

Cours collectifs 1h hebdo pouvant s'ajouter au CURSUS ou remplacer la FM (pendant 2 ans max)

Expression vocale adulte :

Frédérique Poslaniec

Cours collectif, un mercredi par mois de 19h30 à 21h30.

Ensemble de flûtes :

Nathalie Trottin

Ensemble de guitares :

Osmany Daïsson Nordet

Ensemble de cuivres :

Claude Dutertre & Frédéric Guilbert

Ouvert aux élèves des classes instrumentales, 1 heure hebdomadaire (jour/ heure à déterminer)

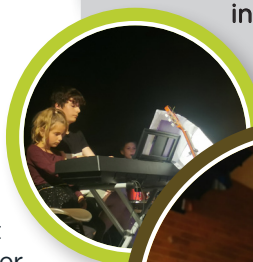
La pratique musicale en orchestre ou en groupe est un des aspects principaux de l'apprentissage... et l'objectif premier du musicien ! Au-delà des cours de FM et FMA qui permettent aux élèves de s'initier et se perfectionner au jeu collectif, nous proposons plusieurs ateliers pour compléter notre offre, en particulier en direction des jeunes confirmés et des adultes. Ces ateliers sont accessibles gratuitement aux élèves inscrits en "cursus" :

Des manifestations **CULTURELLES**

En étroite collaboration avec les acteurs locaux, la Maison de la Musique propose tout au long de l'année une série de **rendez-vous musicaux**, permettant aux élèves et aux habitants de montrer leurs réalisations, de rencontrer des artistes de qualité, de s'enrichir culturellement :

Concerts, auditions trimestrielles, stages et master-class.

La participation à ces manifestations constitue un élément incontournable de l'apprentissage musical.



Conformément aux missions d'un établissement d'enseignement artistique, la Maison de la Musique est partie prenante dans des dispositifs de sensibilisation et de pratique musicale en milieu scolaire :



Interventions en Milieu Scolaire

Un programme d'IMS sera mis en œuvre cette année dans les écoles primaires ou maternelles du territoire qui le désirent, afin de développer des projets musicaux avec les enfants et les enseignants



L'Orchestre au Collège Paul Scarron :

Une cinquantaine de collégiens, encadrés par 6 enseignants, apprennent à jouer tous les mercredi matin en grands orchestres ou en petits groupes : flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas et percussions sont mis à disposition des élèves pour constituer 3 orchestres qui se produisent à plusieurs reprises sur le territoire.

L'orchestre au Collège André Pioger :

Destiné à accompagner la chorale du collège dans ses projets de spectacles, cet orchestre d'une dizaine de jeunes, plutôt d'inspiration « musiques actuelles » est encadré par 3 enseignants (batterie / percussions, basse / guitare, piano / claviers).



Les Ateliers Découverte au Collège St Cœur de Marie :

Depuis plusieurs années, des enseignants sont mis à disposition pour initier les jeunes à la guitare, aux percussions ainsi qu'à la pratique des musiques actuelles.

Les

TARIFS 2022-2023



1 pers



2 pers



3 pers



4 pers

CURSUS ① ^(*) : Instrument +

Formation Musicale + Pratique Collective

Enfants et étudiants ^(**)	345 €	312 €	294 €	276 €
Adultes	390 €	351 €	333 €	312 €

CURSUS ② ^(*) : 2 Instruments +

Formation Musicale + Pratique Collective

Enfants et étudiants ^(**)	618 €	555 €	525 €	495 €
Adultes	780 €	702 €	666 €	624 €

INSTRUMENT SEUL

Enfants et étudiants ^(**)	315 €	285 €	270 €	252 €
Adultes	345 €	312 €	294 €	276 €

CYCLE DÉCOUVERTE *(initiation + 4 instruments par an)*

300 €	270 €	255 €	240 €
-------	-------	-------	-------

COURS COLLECTIF SEUL *(dont Eveil musical, Initiation, FM)* ^(***)

Enfants et étudiants ^(**)	99 €	90 €	84 €	78 €
Adultes	120 €	108 €	102 €	96 €

EXPRESSION VOCALE ADULTE *(2h en collectif tous les 15 jours)*

111 €

LOCATION d'un INSTRUMENT

Pour la pratique au sein de l'école ... 96 €

Pour la classe orchestre ... 40 €/an

Les tarifs s'appliquent pour l'année scolaire entière, toute inscription vaut engagement pour toute cette période. Le rythme annuel ou trimestriel de facturation est défini au moment de l'inscription.

^(*) Réduction de 10% pour les élèves des collèges Paul Scarron et Saint Cœur de Marie de Sillé-le-Guillaume ainsi que pour les élèves du collège André Pioger à Conlie participant à "l'orchestre au collège" sur le cursus la 1^{ère} année d'inscription à la maison de la musique.

^(**) Les étudiants bénéficieront des tarifs « enfants », sur présentation d'un justificatif scolaire.

^(***) Tarif à 55 € pour les élèves ayant participé 3 années à l'Orchestre au collège.